

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL
GOULENN LOJEIZ SOKIAL



**LOGEMENT
SOCIAL**
LE GUIDE

LOJEIZ
SOKIAL
AL LEVRIG

Le logement social

C'est quoi ?

Le logement social, ou Habitation à loyer modéré (HLM), est un logement qui appartient à un organisme de logement social et qui a été construit, acheté ou rénové avec l'aide de l'État. En contrepartie, l'État a signé une convention avec l'organisme permettant le plafonnement du loyer. L'attribution de ce logement dépendra donc des conditions de ressources du demandeur. Sur Brest métropole 6 bailleurs sociaux proposent des logements HLM. Parmi eux, l'office HLM de la métropole, Brest métropole habitat, possède plus de 80% de ces logements.

Comment est-il attribué ?

- Le niveau de ressources

L'attribution d'un logement social dépend du niveau de ressources de votre foyer.



www.demandelogement29.fr

- > La demande de logement social
- > [Conditions d'accès et modalités de dépôt](#)

Le délai d'attente peut varier.

Il dépend du nombre de demandes à traiter, du nombre de logements venant à se libérer (changement de locataire, livraison de logements neufs), et de vos choix (taille, quartier souhaité...).

- Après étude de votre demande

par une commission paritaire, la Caléol.
(*Commission d'attribution des logements et d'examen de l'occupation des logements*)

- Depuis début 2025, les demandes de logement sont étudiées avec un outil d'aide à la décision complémentaire : la cotation de la demande HLM qui attribue un nombre de points à chaque demande. Le nombre de points peut évoluer en fonction des documents justificatifs fournis avant le passage en Commission d'attribution des logements. La grille de cotation s'applique de la même manière sur l'ensemble des 8 communes de Brest métropole. Elle intègre les critères de priorités définis par la loi.

Renouveler sa demande

Un mois avant la date d'échéance, vous recevrez un courrier de renouvellement à l'adresse que vous avez mentionnée.

Connectez-vous à votre espace personnel. Cliquez sur le bouton *Accéder à ma demande* (ou vous rendre auprès d'un bailleur). Après avoir vérifié les informations, cliquez sur le bouton *Renouveler* en bas de page. Si vous ne renouvez pas votre demande dans un délai d'un mois, votre demande sera radiée et vous perdrez votre ancienneté en tant que demandeur.

Comment devenir locataire

1

Remplir votre demande de logement social (Cerfa n° 14069*05)

Directement en ligne sur : www.demandelogement29.fr

ou En version papier : vous pouvez trouver des formulaires Cerfa n° 14069*05 auprès des organismes HLM, ou l'imprimer directement. Déposez ensuite votre dossier complété dans l'un des accueils des bailleurs sociaux du territoire. (contacts au verso)

En fonction des informations données dans votre dossier, on vous affecte un nombre de points de cotation provisoire.

Dans un délai de 30 jours, l'organisme social vous adresse un courrier. Votre demande est enregistrée !



2

Votre demande est examinée

Des pièces justificatives complémentaires peuvent être demandées pour compléter votre dossier



3

Un logement se libère

Pour 1 logement libre, 3 candidatures sont examinées



Le logement ne convient pas

Vous pouvez le refuser (en donnant les raisons de votre refus) dans un délai de 10 jours. Attention, si vous ne répondez pas dans le délai, un délai d'attente est à prévoir avant un nouveau passage en commission.



Le logement vous convient

Signature du bail et remise des clefs

Votre nombre de points de cotation définitif vous est attribué. Le logement est proposé à la candidature jugée prioritaire par la Caléol

4

proposition de logement



Annuaire des bailleurs sociaux

Aiguillon construction
3, av. Georges-Clémenceau
29200 Brest
• 02 98 46 12 13
www.aiguillon-construction.fr

Armorique habitat
Parc d'innovation de Mescoat
29419 Landerneau
(*Pas d'agence sur Brest*)
• 02 98 85 04 40
www.armorique-habitat.fr

**Brest métropole habitat
(BMH)**
68, rue de Glasgow
29200 Brest
• 02 29 00 45 00
www.bm-h.fr

BSB Les Foyers
485, rue Jurien-de-la-Gravière
Immeuble Pennou Pell
29200 Brest
02 98 44 33 94
www.bsb-lesfoyers.com

Espacil habitat
100, rue Hubertine-Auclert
Zone de Kervézennec
Immeuble Artémis / 29200 Brest
• 02 98 43 30 83
www.espacil.com

Le Logis Breton
58, rue de la Terre-Noire
29334 Quimper
(*Pas d'agence sur Brest*)
• 02 98 55 81 91
www.lelogisbreton.bzh

